

Misnik A.A, Ogievitch M.I.

L'ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ EN FRANCE

Maître de conférences: Menjinskaya-Voitova A.V.

Chaire des langues étrangères

Université médicale d'État du Bélarus, Minsk

Le système actuellement en vigueur en France a été mis en œuvre par de nombreuses réformes et, introduites dans ces amendements, il concerne à la fois les régions centrales et locales. Le ministère de la santé, le gouvernement et le Parlement sont responsables du système. Il y a une telle chaîne d'interconnexions: le Parlement adopte le programme, le ministère de la santé le met en œuvre, c'est-à-dire, détermine le nombre d'équipements, les quotas pour les hôpitaux, les étudiants, les retraités, les enfants, après quoi le gouvernement approuve les contrats pour les services médicaux, détermine le coût des médicaments, etc. Ils ne diffèrent que par le nombre de services fournis. Les fréquents peuvent être encore commerciaux ou non commerciaux. Pour les soins médicaux de base, ils s'adressent, bien sûr, aux cliniques d'état.

En 2020 il y avait 226 900 médecins en activité en France. Parmi ces médecins, la France compte 102 200 médecins généralistes (soit 45 % de l'ensemble) et 124 700 spécialistes hors médecine générale. Les domaines comptant le plus de praticants étaient la psychiatrie, l'anesthésie-réanimation, le radiodiagnostic et l'imagerie médicale. Par ailleurs, 57% des médecins étaient libéraux et 43% exercent à l'hôpital. 53% des Français considèrent que la santé est le sujet le plus préoccupant. Ce chiffre relatif à la perception du sujet de la santé démontre que c'est une question importante aux yeux des Français, qui apparaît d'ailleurs juste après le pouvoir d'achat. Dans ce cadre, les services des établissements de santé ont plusieurs défis à relever afin de garantir une bonne qualité des soins : la densité médicale s'est élevée à 318 médecins pour 100 000 habitants.

Selon une étude commandée par la Mutualité française au début d'année 2022, après deux années d'incertitudes liées à la pandémie, la santé figure en effet parmi les plus principales sources de préoccupations. Cette proportion a donc largement augmenté, mais pas de manière proportionnelle sur tout le territoire. La durée de vie moyenne en France est de 82 ans, et celle des femmes est plus élevée que des hommes.

Le Bélarus occupe la dernière place dans les frais de santé (5,69 % du produit intérieur brut), mais quand même au Bélarus la garantie des soins médicaux gratuits existe dans les établissements de système de santé publique.

Les deux systèmes de santé ne cessent pas de se développer, mais le système de santé français peut servir d'exemple aux pouvoirs publics du Bélarus, permettant d'améliorer la qualité de vie des citoyens et des immigrants.